

Dans le Finistère, six élevages de truites atteintes par une bactérie mortelle et contagieuse

Le long de trois rivières du Finistère, six piscicultures de truites sont touchées, depuis début août 2023, par la lactococcose, maladie bactérienne contagieuse et mortelle. La dispersion de l'infection, et ses graves conséquences potentielles, semble être évitée, grâce à la mise en place de mesures strictes.



Maladie bactérienne extrêmement contagieuse, la lactococcose est mortelle pour les truites élevées en pisciculture. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Ouest-France
[Frédérique GUIZIOU](#)
Publié le 27/09/2023 à 19h33
Journal numérique
LIRE PLUS TARD
PARTAGER
Newsletter Notre Planète

Chaque semaine, toute l'actualité sur l'environnement, le climat et les belles initiatives locales

OK

Décelé début août 2023 dans le Finistère-nord, le premier cas de lactococcose s'est produit sur une pisciculture de l'Horn, au niveau de Plouvorn. Cet élevage de [truites arc-en-ciel](#) ayant un autre site de production sur l'Aven, les poissons contaminés ont été passés d'une pisciculture à l'autre, dans le Finistère-sud.

L'Horn, l'Elorn et l'Aven

« Extrêmement contagieuse, mortelle, cette maladie bactérienne connue a fait des ravages au début des années 2000 », commence Félix Mahé, référent technique pour Innoval, une filiale au service des éleveurs en santé animale et agro-alimentaire, qui regroupe Evolution, BCEL Ouest et le Groupement de défense sanitaire (GDS) : « Quand la contamination se produit en amont, elle s'étend, ensuite, fatalement, aux piscicultures suivantes. »

Au total, six piscicultures, exclusivement de truites, sont aujourd'hui touchées par le *Lactococcus garvi*, sur trois rivières finistériennes : une sur l'Horn, quatre sites sur le cours principal de l'Elorn et le sixième et dernier « foyer secondaire » sur le Ster Goz, affluent de l'Aven.

Lire aussi : [En 2019, 40 tonnes de truites étaient mortes dans une pisciculture à Lesneven](#)

Aucun cas depuis trois semaines

« La priorité reste d'éviter la diffusion du pathogène vers d'autres rivières », détaille Félix Mahé, qui encadre la globalité de cette opération, qui va encore durer un mois minimum. « On a bloqué la situation, prévenu tous les gens concernés, aussi bien les intervenants internes de la filière que ceux, externes, des transports. Et mis en place les mesures de sécurité. »

Nouvelle rassurante quant à l'évolution de l'épidémie, « aucun nouveau cas n'a été observé depuis trois semaines. »

Stricte biosécurité, les sites vidés

Vêtements, camions et matériels totalement désinfectés, cette « stricte biosécurité » semble avoir empêché la dispersion de l'infection. Tous morts, les poissons contaminés sont partis à l'équarrissage. Les opérations de vidange se poursuivent dans les six sites touchés. Où les pisciculteurs devront « n'empoissonner qu'avec un nombre limité de poissons d'élevage de statut sanitaire connu et suivi ».

« Après la mise à sec, le nettoyage, chaque pisciculture repart avec du poisson sain, continue Félix Mahé. Sinon, cette maladie peut causer d'importants préjudices, provoquer des pertes astronomiques menaçant la survie économique des sites atteints, voire de toute la filière bretonne. »

En cours, les investigations n'ont pas encore permis de déterminer l'origine de l'introduction de cette très virulente bactérie : « Les bactéries de trois sites sont actuellement analysées, on aura les résultats dans trois semaines. »

Êtes-vous favorable à la création de l'éco-score, sorte de "nutri-score" pour évaluer les vêtements ?

Débattez !

Lire aussi : [Ces germes qui prolifèrent dans l'eau peuvent tuer](#)



fait des ravages au début des années 2000. » | ARCHIVES OUEST-FRANCE

« Extrêmement contagieuse, mortelle, la lactococcose a

Les pêcheurs, eux aussi, ont reçu, avec une certaine inquiétude, les consignes à appliquer. Dans la nature, sur l'Elorn et l'Aven, toutes les opérations prévues de comptage de poissons ont été décalées.

Chaque truite vaccinée

« Au-delà de la situation dans les piscicultures, intervient Youenn Landrein, président de l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (Aappma) du Ster Goz, l'impact de cette « vérole » sur les populations piscicoles sauvages doit être suivie de près. »

Mais il n'est pas prévu de capturer de poissons sauvages à des fins d'analyses. Par contre, un programme de vaccination, géré par les vétérinaires du GDS, est lancé : « Un vaccin de plus à administrer, par injection, à chaque truite dans les piscicultures. » Ce qui concerne des centaines de tonnes de poissons.

